

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de Carpiquet se réunira à la Mairie, dans la salle du conseil, le :

Lundi 29 juin 2026 à 18 h.30

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

AFFAIRES GÉNÉRALES ET FINANCES :

1. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) du budget principal pour l'exercice 2025
2. Budget principal "Commune" 2026 : affectation des résultats 2025 : décision modificative n° 4
3. Budget principal "Commune" 2026 : décision modificative n° 5
4. E.S.C. FOOTBALL : versement d'une subvention exceptionnelle
5. Aide ponctuelle pour un sportif Carpion (Championnat d'Europe)
6. Participation financière pour les Carpions utilisant les Vélolib : signature d'une convention avec RATP Dev
7. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) du budget annexe 2025
8. Budget annexe 2026 : affectation des résultats 2025 : décision modificative
9. Budget annexe 2026 : approbation
10. Adoption du tarif des dérogations scolaires
11. Validation des amortissements antérieurs et de l'année 2026
12. Acquisition de véhicules roulants : durée d'amortissements
13. DGFIP : Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : constitution de la nouvelle commission
14. Communauté Urbaine Caen la mer : désignation des représentants des élus à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
15. Mini-camp d'été vacances ados : détermination des tarifs
16. Journal communal : fixation du nombre de caractères pour les tribunes

AFFAIRES GÉNÉRALES ET URBANISME :

17. Cession d'une partie du site de l'ex-SAMETO : validation du prix des Domaines
18. Critères d'attribution d'un terrain communal lors d'une cession à un tiers
19. Lotissement Clos Marie-Thérèse Nicolle : cession de fonciers
20. Acquisition de la parcelle cadastrée BI 122

AFFAIRES GÉNÉRALES ET URBANISME :

21. Retrait de la délibération n° 2026-07 du 30 mars 2026 relative à l'autorisation de recrutement d'agents contractuels en contrat à durée déterminée sur un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité
22. Nouvelle délibération relative à l'autorisation de création d'emplois non permanents pour faire face à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité
23. Modification du tableau des effectifs
24. Création d'un contrat en apprentissage : BPJEPS APT (Activités Pour Tous)

INFORMATIONS DIVERSES.

Fait à Carpiquet,
Le 25 juin 2026,

Pascal SÉRARD
Maire de Carpiquet

